



# Discours Katrin Schneeberger OFEV

## Conférence de presse CFP, Canton du Jura et OFEV – Coeuvre (JU) Adaptation de la forêt aux changements climatiques

Date 4 mai 2023

---

*Seul le texte prononcé fait foi*

Cher Monsieur le Ministre,

Sehr geehrter Herr Landeshauptmann,

Mesdames, Messieurs

Les dégâts subis par la forêt et que nous observons très clairement ici dans le Jura, montrent l'urgence de la situation. La forêt est fortement touchée par le changement climatique. Elle a besoin de nous.

L'OFEV a empoigné le sujet depuis longtemps, soutenu des recherches ciblées et élaboré des mesures. La motion de l'ancien conseiller aux Etats Claude Hêche et un postulat de la conseillère aux États neuchâteloise Céline Vara ont donné lieu au rapport "Adaptation de la forêt aux changements climatiques", adopté par le Conseil fédéral.

Les mesures ont été élaborées en étroite collaboration avec les cantons. Il s'agit maintenant de les mettre en œuvre. La collaboration entre la Confédération et les cantons, mais aussi avec les propriétaires forestiers, l'économie forestière, l'industrie du bois, les garde-forestiers, les gardes-chasse et les chasseurs, est essentielle.

Toutefois, la forêt n'est pas la seule à être touchée par le changement climatique. Les vagues de chaleur et la sécheresse, les fortes précipitations et les tempêtes affectent l'ensemble de l'environnement. Nous devons agir.



Premièrement, nous devons réduire nos émissions de gaz à effet de serre.  
Deuxièmement, nous ne parviendrons pas à stopper complètement le changement climatique dans un avenir prévisible, ni même à inverser la tendance. Nous devons donc nous adapter.

La loi sur le climat sur laquelle nous voterons le 18 juin contient ces deux aspects : un objectif clair et des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ; une disposition pour que la Confédération et les cantons prennent les mesures d'adaptation nécessaires - également en forêt.

Revenons-en justement à la forêt. Comme chacun le sait, sa gestion s'inscrit dans le long terme. Or, ce qui se passe en forêt actuellement est extrêmement rapide. Le type de forêts que nous connaissons n'existera bientôt plus. Les changements sont visibles en de nombreux endroits, comme ici à Coeuve.

Ces prochaines années, la composition des forêts va changer. Le hêtre, par exemple, devrait devenir l'arbre dominant dans nos régions. L'épicéa, symbole de l'Arc jurassien, devrait en grande partie disparaître du Plateau. Il y fait trop chaud. La sécheresse le rend aussi plus sensible aux attaques de bostryche. D'autres essences plus prometteuses, comme le chêne, doivent occuper le terrain.

C'est un bouleversement : pour l'écosystème forestier, mais aussi pour l'économie forestière et pour l'industrie du bois. Des mesures sont indispensables.

Dans notre rapport, nous avons identifié dix-neuf mesures. Nous pouvons en mettre en œuvre treize dès maintenant. Six d'entre elles nécessitent des approfondissements et de nouvelles bases légales. Nous y travaillons et nous soumettrons au Conseil fédéral les propositions correspondantes.

Nous avons défini cinq champs d'action :

- Premièrement, nous voulons garantir un rajeunissement naturel des forêts, grâce à des interventions ciblées. Elles seront soutenues, en cas de besoin, par des semis ou des plantations en adéquation avec la fonction forestière.

- Deuxièmement, nous voulons accroître la résilience des forêts grâce à une plus grande diversité des espèces et des structures, par exemple avec des forêts mixtes.
- Troisièmement, nous voulons développer des moyens qui nous permettent de réagir encore mieux aux catastrophes naturelles comme les tempêtes ou la sécheresse. Celles-ci vont malheureusement augmenter en fréquence et en intensité.
- Quatrièmement, nous prenons des mesures pour mieux protéger les usagers de la forêt. De nombreux arbres sont affaiblis et les forêts deviennent instables et dangereuses.
- Cinquièmement, il faut des mesures facilitant la réorientation de l'économie forestière et de l'industrie du bois. Car avec l'évolution de la forêt, d'autres essences de bois - j'ai mentionné le hêtre - deviendront dominantes. La qualité du bois devrait malheureusement baisser. Mais cela offre aussi des opportunités pour de nouveaux secteurs et de nouveaux produits à base de fibres de bois.

Je ne vais pas détailler les différentes mesures - vous les trouverez dans le rapport et certaines d'entre elles vous seront présentées sur le terrain.

Deux choses me semblent importantes : tout d'abord, le travail est loin d'être terminé. Par exemple, la Confédération élabore actuellement une stratégie intégrale pour la forêt et le bois à l'horizon 2050.

Ensuite, en tant qu'office fédéral, nous pouvons soutenir, coordonner et aider financièrement. Mais au final, une politique forestière ne fonctionne que si la Confédération, les cantons, les propriétaires forestiers, l'industrie du bois et les autres acteurs impliqués tirent à la même corde. Les expériences faites jusqu'à présent, notamment lors de l'élaboration de ces mesures, me rendent très optimiste.

Je remercie Monsieur le Ministre David Eray et le Canton du Jura pour l'organisation de l'événement d'aujourd'hui. Je remercie la Conférence sur les forêts, la faune et le paysage pour sa bonne collaboration lors de l'élaboration du rapport.

Communiqué de presse • **Discours Katrin Schneeberger OFEV**

Damit übergebe ich sehr gerne an Herrn Landeshauptmann Stefan Müller. Er ist Vorstandsmitglied der Konferenz für Wald, Wildtiere und Landschaft (KWL) und hat extra für diesen Termin den langen Weg aus dem Appenzellerland in den Jura auf sich genommen.